

Fiche signalétique

Section 1. Identification

: TAMURA® RMA-010-FP Solder Paste 63Sn/37Pb Nom du produit

Code du produit : 150407 Type de produit : Solide.

Date d'édition/Date de

révision

: Septembre 20 2023.

| Manufacturier - Fournisseur | No de téléphone: | Téléphone d'urgence: |
|--|---|---|
| Alpha Assembly Solutions Inc. Global Headquarters 140 Centennial Avenue Piscataway, NJ 08854 | Toll Free: (800) 367-5460 Main Phone: (908) 791-3000 | DOMESTIC NORTH AMERICA 202-464-2554 |
| ALPHA METALS MEXICO SA DE CV Ave Nafta 800, Parque Industrial STIVA Apodaca NL 66600 Mexico | Tel: (52) 81 1156 6602 | Tel: 01 800 022 1400 Tel: +52 55 5559-1588 |
| Alpha Assembly Solutions Brasil Soldas Ltda Rio Jaguarão, 1540 - Vila Buriti Manaus Amazonas 69072-055 Brasil | Tel: 55 92 3614-7400 | Tel: 55 92 3614-7423 |

Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA/HCS

: Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).

Classement de la substance ou du mélange : CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1A

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES -

Catégorie 1

DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Susceptible de provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (système nerveux, organes de reproduction)

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Section 2. Identification des dangers

Prévention

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.

Intervention

: Recueillir le produit répandu. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Stockage

: Garder sous clef.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation.

Dangers non classés ailleurs

: Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

| Nom des ingrédients | % | Numéro CAS |
|---------------------|------------------------|---------------------------------------|
| | 50-60 30-40 1-10 | 7440-31-5 7439-92-1 proprietary |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 30 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Section 4. Premiers soins

Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la

peau.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Aucune donnée spécifique.

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation sécheresse gerçure

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou

porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Étain - Métal

plomb

ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017). TWA: 2 mg/m³, (as Sn) 8 heures.

NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).

TWA: 2 mg/m³, (as Sn) 10 heures.

OSHA PEL (États-Unis, 6/2016).

TWA: 2 mg/m³, (as Sn) 8 heures.

OSHA PEL (États-Unis, 5/2005).

TWA: 0.05 mg/m³ 8 heures.

OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).

TWA: 50 µg/m³, (as Pb) 8 heures.

ACGIH TLV (États-Unis, 3/2017). Remarques: as Pb

TWA: 0.05 mg/m³, (as Pb) 8 heures.

OSHA PEL (États-Unis, 6/2016). Remarques: as Pb

TWA: 50 µg/m³, (as Pb) 8 heures.

NIOSH REL (États-Unis, 10/2016). Remarques: See Appendix C - Supplemental Exposure Limits Note: The REL and PEL also apply

to other lead compounds (as Pb).

TWA: 0.05 mg/m³ 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique : Solide. [Pâte.]

Couleur : Gris.

Odeur : Terpène

Seuil olfactif: Non disponible.Point de fusion et point de: Non disponible.: Non disponible.

Point de fusion et point de congélation

Congelation

: >250°C (>482°F)

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

d'ébullition

Point d'éclair : Vase clos: >140°C (>284°F)

Taux d'évaporation : Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Inflammabilité : Non disponible. Limite supérieure/inférieure

d'inflammabilité ou

d'explosivité

: Non applicable.

: <0.27 kPa (<2 mm Hg) Tension de vapeur

Densité de vapeur relative : Non applicable. Densité relative : Non disponible. **Densité** : 4.5 g/cm³

: Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Solubilité

COV

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non applicable.

Température d'auto-

inflammation

: Non applicable.

Température de

décomposition

: Non disponible.

Viscosité Temps d'écoulement : Non applicable. : Non disponible.

(ISO 2431)

Caractéristiques des particules

Taille médiane des

particules

: Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Risque de réactions

: Le produit est stable.

dangereuses Incompatibilité avec : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

différentes substances

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes, les acides et les alcalins.

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Autre Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone (CO, CO₂), oxydes de métal, toxique. fumées

Polymérisation Dangereuse

Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|--------------------------------------|-------------|---------|-------------|------------|
| Étain - Métal | DL50 Orale | Rat | >2000 mg/kg | - |
| plomb | DL50 Orale | Rat | >5000 mg/kg | - |
| modified resin | DL50 Cutané | Lapin | >2.5 g/kg | - |
| | DL50 Orale | Rat | >7.6 g/kg | - |

Irritation/Corrosion

Section 11. Données toxicologiques

Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Test | Expérience | Résultat |
|-----------------------------------|------|-------------------------|-----------|
| plomb | - | Sujet: Mammifère-Animal | Incertain |

Cancérogénicité

Non disponible.

Classification

| Nom du produit ou de l'ingrédient | OSHA | CIRC | NTP |
|--------------------------------------|------|------|--|
| plomb | - | | Raisonnablement prévu comme un cancérogène pour les humains. |

Toxicité pour la reproduction

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Toxicité lors de la grossesse | Fertilité | Toxique pour le développement | Espèces | Dosage | Exposition |
|--------------------------------------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------|------------------|---------------------------|-----------------------|
| plomb | - | - | Incertain | Rat - Femelle | Orale: 520 mg/kg | - |
| | - | - | Incertain | Rat - Femelle | Inhalation: 3 mg/m³ | 24 heures par jour |
| | Incertain | - | - | Souris - Femelle | Orale: 300 mg/kg | - |
| | - | Incertain | - | Souris | Orale: 4099.2 mg/kg | - |

Tératogénicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|--------------------------------------|------------------------|---|------------|-----------------------|
| plomb | | Mammifère - espèces non précisées | 2118 mg/kg | - |
| | Incertain - Inhalation | Rat | _ | 24 heures par jour |

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Catégorie | Voie d'exposition | Organes cibles |
|-----------------------------------|-------------|----------------------|--|
| plomb | Catégorie 1 | | système nerveux, organes de reproduction |

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

: Contact cutané. Inhalation. Ingestion.

TAMURA® RMA-010-FP Solder Paste 63Sn/37Pb Page 9 de 13 150407 Septembre 20 2023.

Section 11. Données toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la

peau.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux

: Aucune donnée spécifique.

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation sécheresse gerçure

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

poids fœtal réduit

augmentation de la mortalité fœtale

malformations du squelette

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles: Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée. Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et

entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du

niveau d'exposition.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

: Peut nuire à la fertilité ou au foetus.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

| Voie | Valeur ETA |
|--------|----------------|
| Cutané | 26780.56 mg/kg |

Section 12. Données écologiques

Toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Exposition |
|-----------------------------------|---|--|-------------------------|
| plomb | Aiguë CE50 105 ppb Eau de mer | Algues - Chaetoceros sp Phase de croissance exponentielle | 72 heures |
| | Aiguë CE50 0.489 mg/l Eau de mer | Algues - Ulva pertusa | 96 heures |
| | Aiguë CE50 8000 μg/l Eau douce | Plantes aquatiques - Lemna minor | 4 jours |
| | Aiguë CL50 530 μg/l Eau douce | Crustacés - Ceriodaphnia reticulata | 48 heures |
| | Aiguë CL50 4400 μg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia magna | 48 heures |
| | Aiguë CL50 0.44 ppm Eau douce | Poisson - Cyprinus carpio - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré) | 96 heures |
| | Chronique NOEC 0.25 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 0.03 µg/l Eau douce | Algues - Ulva pertusa Poisson - Cyprinus carpio | 96 heures 4 semaines |

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

| | Classification pour le DOT | Classification pour le TMD | Classement mexicain | UN | IMDG | IATA |
|--|----------------------------|----------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Numéro ONU | Non réglementé. | Non réglementé. | Non réglementé. | Non réglementé. | Non réglementé. | Non réglementé. |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | - | - | - | - | - | - |
| Classe de danger relative au transport | - | - | - | - | - | - |
| Groupe d'emballage | - | - | - | - | - | - |
| Dangers environnementaux | Non. | Non. | Non. | Non. | Non. | Non. |

| Autres |
|----------------|
| informations - |
| Classification |
| pour le DOT |

Protections spéciales pour l'utilisateur

: **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis

: Version proposée de la règle de nouvel usage significatif (SNUR) du point 5(a)2 de la loi TSCA : Aucun produit n'a été trouvé.

Version finale de la règle de nouvel usage significatif (SNUR) du point 5(a)2 de la loi

TSCA : Aucun produit n'a été trouvé.

Notification d'exportation à usage unique prévue par le point 12(b) de la loi TSCA :

Aucun produit n'a été trouvé.

TSCA 12(b) préavis annuel d'exportation: plomb

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 311/312

Classification : CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1A

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES -

Catégorie 1

HNOC - Produit irritant qui dégraisse la peau

SARA 313

Section 15. Informations sur la réglementation

| | Nom du produit | Numéro CAS | % |
|---|----------------|--------------------------|---------------|
| Feuille R - Exigences en matière de rapport | P | 7439-92-1 proprietary | 30-40 1-10 |
| Avis du fournisseur | plomb | 7439-92-1 | 30-40 |

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FDS, et que les copie et redistribution de la FDS incluent les copie et redistribution des avis joints aux copies de la FDS redistribuée par la suite.

Californie prop. 65

▲ ATTENTION: Cancer et Troubles de l'appareil reproducteur - www.P65Warnings.ca.gov.

Canada

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Réglementations Internationales

Liste d'inventaire

Australie : Indéterminé.
Chine : Indéterminé.
Japon : Indéterminé.
Nouvelle-Zélande : Indéterminé.
Philippines : Indéterminé.
République de Corée : Indéterminé.
Taïwan : Indéterminé.

Section 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)

| Santé | |
|-------------------|---|
| Inflammabilité | 1 |
| Risques physiques | 0 |
| | |

Procédure utilisée pour préparer la classification

| Classification | Justification |
|--|-------------------|
| CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2 | Méthode de calcul |
| TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1A | Méthode de calcul |
| TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES - | Méthode de calcul |
| Catégorie 1 | |
| DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 | Méthode de calcul |
| DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 | Méthode de calcul |

Historique

Date d'édition/Date de : 9/20/2023

révision

Date de publication : 3/11/2023

précédente

Version : 2.05

Regulatory Affairs Department

enthone.msds@macdermidenthone.com

Section 16. Autres informations

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

Références

: Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

4.12.3.4 b7396

Alpha SDS GHS Americas